

Ecrit par le 13 février 2026

Des collégiens plantent 350 arbres à Mazan



Au cours du mois de janvier, une journée autour de la nouvelle filière 'Graines du Ventoux' portant sur la culture et la transformation de céréales et légumineuses a été organisée à Mazan pour sensibiliser les collégiens à l'importance de l'arbre.

La filière 'Graines du Ventoux', portée par le tiers-lieu sorguais [La Grange des Roues](#) et [AGRIBIO 84](#) en collaboration avec le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), vise à relocaliser la production alimentaire et à diversifier tant les productions que les revenus des agriculteurs du territoire.

Dans ce cadre, l'association 'Des enfant et des arbres', en partenariat avec cette filière, a organisé une journée de plantation d'arbres à la [Ferme du Rouet](#) à Mazan où les élèves du collège André Malraux ont planté 350 arbres de 20 essences différentes.

Financée par l'État à travers le Pacte en faveur de la Haie, déployé par le Parc sur le territoire, cette

Ecrit par le 13 février 2026

opération a permis de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'arbre. Ils étaient encadrés par plusieurs agriculteurs du territoire et ont pu planter 150m de haies et 450m d'arbres alignés.

Festival Ventoux Saveurs : valoriser les producteurs, les savoir-faire et les produits de terroir



La présentation du bilan du [Festival Ventoux Saveurs 2025](#) s'est tenue mardi soir au Château Pesquié à Mormoiron. Cette 18e édition est un millésime positif, avec 88 animations proposées par 71 organisateurs dans 30 communes du [Parc Naturel Régional du Ventoux](#) (PNR). Des pistes de développement pour l'édition 2026 ont aussi été abordées.

Une soixantaine de personnes sont venues assister à cette réunion-bilan qui a permis de montrer le

Ecrit par le 13 février 2026

succès toujours grandissant du festival. « Cet événement qui se tient en arrière-saison est unique en France. Il propose toute une palette d'animations et d'activités sur six semaines en septembre et octobre », explique Jacqueline Bouyac, présidente du PNR du Mont-Ventoux.

Les personnes présentes :

- Bénédicte Martin, conseillère régionale de la Région Sud
- Jacqueline Bouyac, présidente du PNR du Mont-Ventoux et conseillère régionale de la Région Sud
- Max Raspail, conseiller départemental
- Florence Mutte, administratrice du Crédit Agricole Alpes-Provence.
- Organisateurs des nombreuses animations de ce 18e Festival
- Partenaires institutionnels (Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture)

Deux chiffres :

- Budget total du Festival : 46 000 €
- 30 communes ont participé au festival sur les 37 du PNR du Ventoux

Projet alimentaire territorial

Le Festival Ventoux Saveurs a également pour mission de mettre en lumière les actions du Parc du Ventoux, comme son Projet Alimentaire Territorial dont l'objectif est de mettre en place les circuits courts et l'autonomie alimentaire. Il met également en valeur les nombreux produits du terroir portant la marque 'Valeurs Parc'. Cela a ainsi permis à 3 000 personnes ayant participé aux diverses manifestations, sans oublier les nombreux participants aux 7 Fêtes du terroir de la période, de rencontrer les producteurs et découvrir les produits du territoire du piémont du Ventoux. À titre d'exemple, Julie Christol, qui a fait visiter sa chèvrerie à Pernes-les-Fontaines avant de faire déguster ses fromages, a souligné les belles rencontres avec des familles attentives et captivées par ses explications.

Les nouveaux intervenants sur le Festival en 2025 :

- Auberge de Brantes
- Biocoop Carpentras
- Epicerie Jouvaud à Fllassan
- Village de St Marcellin-lès-Vaison
- Les Plantes qu'Ondine à Bédoin
- L'Escargot du Ventoux à Bédoin
- Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse
- Domaine Les Hautes Briguières à Mormoiron
- Domaine de Champlong à Entrechaux

Plusieurs pistes de développement ont été évoquées pour l'édition 2026, qui débutera dès le 30 août prochain et qui s'étalera jusqu'au 25 octobre, comme des animations avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, la participation au salon Med'Agri, des partenariats avec les écoles entre autres. Le thème portera autour des Saveurs savantes, s'inspirant de la Fête de la science édition 2026.

Ecrit par le 13 février 2026

Ventoux : une aide pour les agriculteurs souhaitant renforcer leurs sols ou leur biodiversité



Le [Parc naturel régional \(PNR\) du Mont-Ventoux](#) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des agriculteurs du territoire pour les aider à renforcer la résilience de leurs sols ou la biodiversité sur leurs parcelles.

Dans le cadre du programme [RES-MAB](#), qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné aux agriculteurs du territoire.

Cet AMI permettra aux agriculteurs choisis de bénéficier d'un coup de pouce pour renforcer la résilience

Ecrit par le 13 février 2026

de vos sols ou de la biodiversité sur vos parcelles. 80 000€ seront répartis entre les dossiers sélectionnés, avec un plafond de 3 000€ par lauréat. Ces aides permettront aux agriculteurs de faire divers investissements, d'acheter du petit matériel ou encore de faire des analyses de sol. En parallèle, le Parc leur propose aussi deux parcours de formation autour des défis climatiques.

[Programme RES-MAB : les agriculteurs du Ventoux explorent les défis climatiques](#)

Qui peut candidater ?

L'AMI s'adresse à tout agriculteur dont l'activité a lieu sur le territoire de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux et participant à un dispositif d'accompagnement aux changements de pratiques agricoles (parcours agri-explorateurs 'sols vivants', parcours agri-explorateurs 'biodiversité fonctionnelle', GIEE 'Lavan'ture', GIEE 'Polliniseurs sauvages', Top'Irrig84) ayant un lien avec la gestion de l'eau, de l'énergie et/ou de la préservation de la biodiversité. Cela concerne aussi les porteurs de projet agricole dans le dispositif PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) ayant du foncier sur le territoire et participant également à un dispositif d'accompagnement aux changements de pratiques agricoles.

Pour obtenir une aide, il sera demandé un reste à charge de 20% des dépenses au bénéficiaire. Celui-ci devra signer une convention de mandat avec le Parc du Mont-Ventoux, mais aussi installer les équipements avant mars 2027 (date de fin d'éligibilité des factures : 31 mars 2027). Il est possible de participer pour un investissement collectif mobilisant trois personnes minimum.

Pour plus d'informations sur le dossier de candidature, [cliquez ici](#).

Ventoux, l'artisanat au cœur du projet de territoire

Ecrit par le 13 février 2026



À Carpentras, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) et la [Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse](#) ont scellé un partenariat renforcé pour trois ans. Une alliance destinée à consolider l'économie de proximité, structurer les filières locales et inscrire durablement l'artisanat dans la transition écologique du territoire.

Au pied du Mont Ventoux, les acteurs publics affûtent leurs stratégies. En ce mois de décembre 2025, [Jacqueline Bouyac](#), présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, et [Valérie Coissieux](#), présidente départementale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse, ont officialisé, à Carpentras, une convention de partenariat renforcée. La signature s'est tenue en présence du sous-préfet Yoann Toubhans, de nombreux maires, élus locaux et représentants du monde économique.

Une coopération déjà à l'œuvre

Cette convention vient formaliser une coopération déjà à l'œuvre depuis la création du Parc en 2020, la Chambre de métiers et de l'artisanat siégeant alors comme membre associé de son comité syndical. Le nouvel accord fixe un cap pour les trois prochaines années : soutenir l'artisanat comme pilier de l'économie locale et en faire un levier de développement durable. Métiers du bâtiment, de l'alimentation, de la réparation ou encore savoir-faire d'excellence, l'artisanat façonne autant le quotidien des habitants que l'identité locale.

Les entreprises artisanales premières entreprises de France

Au plan national, les Chambres de métiers rappellent que les entreprises artisanales constituent la 1re

Ecrit par le 13 février 2026

entreprise de France en nombre d'établissements, un constat particulièrement appuyé dans les zones rurales et de moyenne montagne. La convention entend, ainsi, accompagner la croissance et la pérennité des entreprises artisanales, tout en les inscrivant dans les objectifs de la Charte du Parc au chapitre de la valorisation des ressources locales, du maintien des services de proximité, et de la préservation des paysages et du patrimoine.



Jacqueline Bouyac et Valérie Coissieux Copyright PNR Mont Ventoux

Cinq axes pour une économie de proximité durable

Le partenariat s'articule autour de cinq axes structurants. Le 1er vise le renforcement de l'économie de proximité, à travers le soutien aux entreprises locales, le développement des circuits courts et la consolidation des services essentiels. Un enjeu majeur dans un contexte de tension sur l'accès aux commerces et aux services en milieu rural.

Structurer les filières artisanales

Le 2e axe concerne l'émergence et la structuration de filières artisanales en lien avec les ressources du territoire : bois, pierre, plantes aromatiques ou productions alimentaires. Une logique de filière qui permet de mutualiser les compétences, de sécuriser les débouchés et de gagner en visibilité.

Ecrit par le 13 février 2026

Le projet alimentaire territorial

Le 3^e pilier s'attache au déploiement du Projet Alimentaire Territorial, outil reconnu par les politiques publiques pour relocaliser l'alimentation, l'objectif étant de renforcer les passerelles entre agriculture, la transformation artisanale et la consommation locale.

Sans oublier les valeurs environnementales

Les deux derniers axes travaillent à ancrer les valeurs environnementales auprès des acteurs économiques via la sobriété énergétique, la qualité paysagère, le respect du patrimoine, la communication, la mise en réseau et la promotion collective des initiatives locales.

Une gouvernance partagée et suivie

Une commission de valorisation de l'économie de proximité a été créée pour évaluer les actions engagées, ajuster les priorités et en mesurer les impacts, au moins une fois par an. D'ailleurs, un bilan annuel sera présenté aux instances décisionnelles du Parc et de la Chambre de métiers pour un suivi politique et opérationnel détaillé. Objectif ? Faire de l'économie de proximité un héritage à préserver et un moteur d'avenir.

Mireille Hurlin

Programme RES-MAB : les agriculteurs du Ventoux explorent les défis climatiques

Ecrit par le 13 février 2026



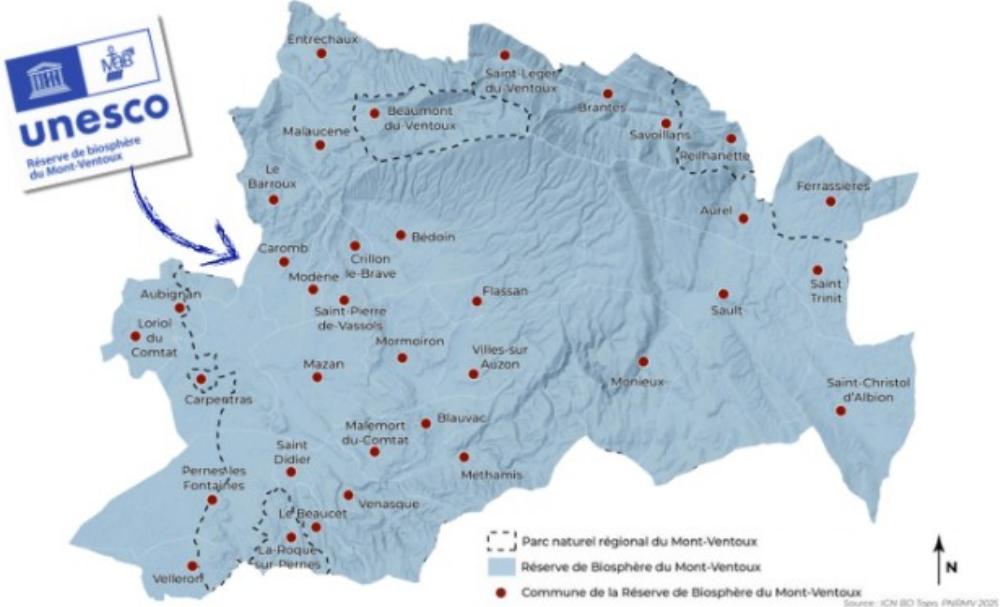
Le Parc naturel régional (PNR) du Mont-Ventoux, l'AOC Ventoux et le Campus Provence-Ventoux (CFPPA) s'associent et proposent deux parcours de formation autour des défis climatiques à destination des agriculteurs du territoire, avec des ateliers et visites jusqu'au printemps 2027.

Dans le cadre du programme [RES-MAB](#), qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux, l'AOC Ventoux et le CFPPA organisent des ateliers participatifs et des visites pour les agriculteurs de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux.

Deux parcours de formation sont proposés : 'Sols résilients', qui a débuté au cours de ce mois de novembre, et 'Biodiversité fonctionnelle', qui commencera en mars prochain. Il est encore possible de [s'inscrire via le formulaire en ligne](#).

Ecrit par le 13 février 2026

Etes-vous éligible ?



Le parcours 'Sols résilients'

Le parcours de formation 'Sols résilients' inclut des analyses de sols financées par le projet RES-MAB, tout comme le suivi individuel des parcelles par des experts et des investissements agroécologiques pour mettre en œuvre des changements.

Le parcours a commencé le 13 novembre dernier avec un atelier pour comprendre les mécanismes de la vie et de la fertilité des sols. Plusieurs ateliers se succéderont jusqu'en mars 2027 pour comprendre et interpréter une analyse de sol, ou encore déterminer une stratégie de préservation / amélioration en tenant compte des freins et leviers possibles. [Karim Rimani](#), agro-écologue et [Caroline Sage](#), formatrice au CFPPA, interviendront au cours de ce parcours.

Trois visites seront organisées au cours du mois de janvier 2026 autour de différentes pratiques durables : agroforesterie, agropastoralisme, couverts, travail du sol, aménagements hydrologiques, etc.

Le parcours 'Biodiversité fonctionnelle'

En ce qui concerne le parcours 'Biodiversité fonctionnelle', qui débutera en mars 2026, le projet RES-MAB financera des investissements agroécologiques (nichoires, pierriers, haies, mares...), ainsi qu'un suivi individuel sur les parcelles par des experts.

Plusieurs ateliers et visites auront lieu jusqu'en avril 2027 pour en apprendre davantage sur les pratiques agricoles favorables à la biodiversité, sur l'identification des aménagements et des espèces présentes sur

Ecrit par le 13 février 2026

les parcelles, mais aussi sur comment élaborer un plan d'action.

[Cécile Verriele](#), formatrice au CFPFA, [Maxime Jacquot](#) et [Jérôme Lambion](#), chercheurs au [Grab](#) (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique), et [Thierry Leroy](#), entomologiste au [Naturopêtre](#) de Sérignan-du-Comtat, interviendront au cours de ce parcours de formation.

Sept nouveaux bénéficiaires de la marque 'Valeurs Parc naturel régional - Mont-Ventoux'

Le PNR du Mont-Ventoux poursuit son engagement en faveur d'un tourisme et d'une agriculture durables avec l'entrée de quatre producteurs et trois professionnels du tourisme au sein de sa marque 'Valeurs Parc naturel régional - Mont-Ventoux' qui compte désormais 27 bénéficiaires.

Les sept nouveaux :

Le Moulin à huile du Comtat (Caromb), le Château La Croix des Pins (Mazan), le Domaine de Fondrèche (Mazan), le Rucher Apaïa (Mazan), les Gîtes de Baye (Vaison-la-Romaine), le camping Les Verguettes (Villes-sur-Auzon), et le Domaine du Val de Sault (Sault).

Les Parcs Nationaux sont-ils en danger ?

Ecrit par le 13 février 2026



Dans le budget prévisionnel 2026 élaboré sous l'ère Bayrou il était prévu un important coup de rabot dans les coûts de fonctionnement des Parcs Nationaux. Un tiers des effectifs serait menacé, les parcs perdraient leur statuts d'établissements publics et l'ensemble des parcs passeraient sous la tutelle de l'Office Français de la Biodiversité. Levé de boucliers du côté des parcs nationaux et pas que... L'économie aura-t-elle raison de ces espaces naturels d'exception ?

Un préalable s'impose. En France, il existe d'un côté les parcs nationaux, sur le modèle des grands parcs anglo-saxons. Au nombre de 11, ils ont pour vocation de sanctuariser des espaces naturels d'exception, et sont placés sous la tutelle de l'Etat, aujourd'hui le ministère de la transition écologique. De l'autre côté, les Parcs Naturels Régionaux (PNR), financés par les collectivités locales avec des vocations plus sociaux-économiques. Dans la région Sud, on compte pas moins de 3 parcs nationaux¹ et 9 PNR². Le coup de rabot qui nous intéresse aujourd'hui concerne les parcs nationaux.

Ecrit par le 13 février 2026

Concernant les parcs nationaux ces mesures se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs

En plein cœur de l'été et dans la fièvre de la course aux diminutions des charges de l'État, les parcs nationaux, comme de nombreuses agences ou opérateurs publics, ont découvert qu'ils n'aillaient pas épargnés par les restrictions budgétaires à venir. Concernant les parcs nationaux elles se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs. « Faire mieux avec autant » affirme la ministre Agnès Pannier-Runacher. En l'occurrence il faudrait plutôt dire « faire plus avec moins ». Pour Véronique Caraco Giodano, la secrétaire générale du syndicat national de l'environnement « On s'attaque aux agents publics en leur disant qu'ils sont responsables de la dette ».



Parc National du Mercantour © Dragon.S / CRT PACA

Ecrit par le 13 février 2026

C'est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l'État ayant une implantation territoriale qui se dessine

Mais au-delà de ces restrictions budgétaires c'est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l'État ayant une implantation territoriale qui se dessine. C'est le cas des parcs nationaux. Pour Michaël Weber, sénateur socialiste de la Moselle, et Président de la fédération des parcs naturels régionaux : « il s'agit d'une première étape conduisant à la suppression à terme de toutes ces agences ». Les parcs ont écrit à la ministre en soulignant que cette mise sous tutelle par L'OFB était une perte d'autonomie indispensable à leur bon fonctionnement. En effet, en perdant leur pouvoir décision et leur ancrage territorial les parcs nationaux perdront en efficacité. « Il s'agit d'être au plus près des acteurs locaux et des problématiques environnementales des territoires », affirment les patrons des parcs nationaux dans leur missive à la ministre. « Les parcs sont des modèles sans équivalent en matière d'intégration des politiques publiques et sont créateurs de valeurs socio-économiques nécessaires pour gérer des territoires exceptionnels qui sont des biens communs » affirment les patrons des parcs nationaux. Ainsi, les parcs ne disposeraient plus de pouvoirs réglementaires, ils devront en référer à l'OFB et ensuite ce sera aux préfets de statuer. Et hop deux étages de plus. C'est toujours cette idée que seul un pouvoir central est capable tout diriger. Circulez il y a rien à voir. Et pour finir de convaincre on avance les économies d'échelle réalisées. Imparable ou presque...en ces temps de disette budgétaire.

1. 1 Les parcs nationaux du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques
 2. 2 Les parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de Sainte-Baume et du Verdon
-

Garantir la gestion raisonnée et durable des eaux souterraines

Ecrit par le 13 février 2026



Le [Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues](#) et les Parcs naturels régionaux du [Mont-Ventoux](#) et [du Luberon](#) ont réuni une cinquantaine d'élus et techniciens pour la préservation de la ressource en eaux souterraines. Des études mutualisées seront menées pour se projeter et sécuriser l'accès à l'eau potable.



Ils étaient une cinquantaine -élus et techniciens- à s'être réunis à Sault, en ce début de mois, pour

Ecrit par le 13 février 2026

réfléchir à la manière de protéger l'approvisionnement en eau potable, face au changement climatique, aux impacts des activités humaines et à l'augmentation des prélèvements en eau.

Les organisations à l'œuvre

Le Syndicat mixte du bassin des Sorgues, la [Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon](#) et les Parcs naturels régionaux du Mont Ventoux et du Luberon ont décidé, lors de cette réunion, de mutualiser les études et de se réunir en comité de pilotage, sur la ressource classée stratégique des '[Calcaires urgoniens du plateau de Vaucluse et de la montagne de Lure](#)', qui alimente la Fontaine de Vaucluse, et sur la ressource stratégique du [synclinal d'Apt](#) ce qui couvre l'ensemble du territoire, du Mont-Ventoux à la Montagne de Lure, jusqu'au piémont du Luberon.

L'étude sur 'Les ressources stratégiques en eau potable'

Cette étude s'appuiera sur l'ensemble des acteurs et les Comités de concertation locaux. «Une étape décisive pour la protection et la gestion durable des ressources en eau du territoire,» ont conclu les participants.

Définition de la feuille de route

Cette nouvelle rencontre du 4 mars avait pour objectifs de : Mieux comprendre ce qu'est une ressource stratégique en eau potable ; Appréhender le contenu et le déroulé d'une étude dédiée à ces ressources ; Échanger sur l'intérêt de mener une étude conjointe avec le territoire du synclinal d'Apt ; Définir le portage, la gouvernance et le financement de cette étude.

Lors d'une première rencontre le 15 novembre dernier à Revest-du-Bion (04), les participants avaient acté la nécessité de s'organiser collectivement pour assurer une gestion durable des ressources en eau souterraine. Ils avaient souligné l'importance de mener une étude approfondie sur ces ressources stratégiques, classées comme telles par le [Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux \(SDAGE\) du bassin Rhône-Méditerranée](#).

Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026

Copyright Syndicat mixte du bassin des Sorgues

La Région Sud recherche 250 jeunes pour sa Garde Régionale Forestière

Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026

La Région Sud relance son dispositif de Garde Régionale Forestière pour l'été 2025. 250 postes sont à pourvoir.

Comme chaque année, la Région Sud lance une campagne de recrutement pour sa Garde Régionale Forestière. Les postes à pourvoir sont destinés aux jeunes entre 18 et 25 ans qui devront patrouiller tout l'été dans les massifs, notamment ceux du Luberon et du Mont Ventoux, mais aussi informer les promeneurs et participer aux actions de prévention.

« Protéger notre patrimoine naturel est un devoir et une priorité absolue pour la Région Sud. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

Crée en 2018, la Garde Régionale Forestière s'inscrit dans le plan climat régional et dans le dispositif 'Guerre du feu', afin de préserver les milieux naturels et de prévenir les risques d'incendies. Tous les étés, les gardes régionaux forestiers jouent un rôle clé aux côtés des pompiers, de l'[Office national des forêts](#) (ONF) et des acteurs locaux.

« Ce dispositif, que nous avons renforcé au fil des années, est une fierté régionale et un engagement concret pour l'environnement et la sécurité de nos massifs. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

Pour candidater et rejoindre la Garde Régionale Forestière, il suffit de se munir d'un CV, d'une lettre de motivation, et de prendre contact avec le Parc naturel régional ou la structure de son choix. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Ventoux : l'agriculture face aux défis

Ecrit par le 13 février 2026

climatiques



Le [Parc naturel régional \(PNR\) du Mont-Ventoux](#) et l'[AOC Ventoux](#) organisent trois rencontres 'Les Agri-Explorateurs du climat' le jeudi 20 janvier à Entrechaux, le mardi 4 février à Saint-Pierre-de-Vassols, et le mardi 11 février à Sault, dans le but de rompre l'isolement des exploitations agricoles et viticoles face aux défis climatiques.

Dans le cadre du programme [RES-MAB](#), qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux et l'AOC Ventoux organisent trois réunions intitulées « Les Agri-Explorateurs du climat » ces prochaines semaines afin d'accompagner les agriculteurs et viticulteurs face aux défis climatiques.

Ces rendez-vous « s'adressent à toutes et tous, aux curieuses, aux inquiets, aux expérimentatrices, aux pragmatiques... », affirme le Parc. L'objectif est de rompre l'isolement des exploitations agricoles et de les aider à trouver des solutions innovantes pour penser sur le long terme.

Ecrit par le 13 février 2026

Au programme de ces formations, animées par [Marie Pons-Ramells](#) et Isabelle Fabre, avec le soutien technique de l'[Université Populaire Ventoux](#) : des moments d'échanges, des visites, des diagnostics, des formations, des Infrastructures agroécologiques financées, des tests, mais aussi des supports.

Inscription gratuite par mail à l'adresse marie.pons-ramells@parcduventoux.fr ou directement en ligne.

Jeudi 30 janvier à Entrechaux de 13h30 à 17h30.

Mardi 4 février à Saint-Pierre-de-Vassols de 13h30 à 17h30.

Mardi 11 février à Sault de 13h30 à 17h30.



©L. Pamato - PNR du Mont-Ventoux